

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/ 051 DU 15<sup>th</sup> FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION  
DU SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT ET DES DIRCTEURS AU  
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE  
LUTTE CONTRE LE SIDA « SEP-CNLS »**

---

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n° 1/024 du 13 juillet 1989 portant Cadre Organique des Administrations Personnalisées de l'Etat ;

Vu le Décret n° 100/174 du 4 novembre 2008 portant Modification du Décret n° 100/32 du 1<sup>er</sup> mars 2002 portant Organisation, Fonctionnement et Composition du Conseil National de Lutte contre le Sida ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/093 du 09 novembre 2020 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;

### DECRETE :

**Article 1** : Est nommé Secrétaire Exécutif Permanent du SEP-CNLS :

**Dr Jean Baptiste NZORIRONKANKUZE.**

**Article 2** : Est nommé Directeur Technique au SEP-CNLS :

**Dr Jean Georges RUKUBO.**

**Article 3 :** Est nommée Directeur Administratif et Financier au SEP-CNLS :

**Madame Odette NDUWIMANA.**

**Article 4 :** Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 5 :** Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 février 2023

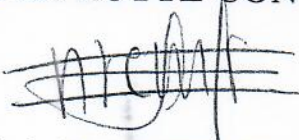
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA  
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA,



Dr. Sylvie NZEYIMANA.